

MAZARS

Fondation Notre-Dame

Rapport d'audit du commissaire aux comptes
relatif aux comptes annuels
de la **Fondation abritée Avenir du Patrimoine**

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET
CONSEIL DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° SIREN : 393 739 594

Rapport d'audit du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de la **Fondation abritée Avenir du Patrimoine**

Exercice clos le 31 décembre 2019

FONDATION
NOTRE-DAME

*Rapport d'audit
relatif aux comptes
annuels de la
Fondation abritée
Avenir du Patrimoine*

*Exercice clos le 31
décembre 2019*

Rapport d'audit du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de la Fondation abritée Avenir du Patrimoine

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée Avenir du Patrimoine, nous avons effectué un audit des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la direction de la Fondation Notre-Dame. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée Avenir du Patrimoine au 31 décembre 2019, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Paris La Défense, le 3 juin 2020

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S



Jérôme EUSTACHE

FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE

BILAN(en €)

ACTIF	2019			2018
	Valeur Brute	Amor. & Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette
Comptes de liaison	896 207		896 207	1 850
Total Actif immobilisé	7 247	7 047	200	741
Immobilisations incorporelles et corporelles	7 247	7 047	200	741
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	7 247	7 047	200	741
- Terrains				
- Constructions				
- Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
- Obligations				
- Obligations, intérêts courus à recevoir				
- Actions				
- Autres (FCP, etc.)				
Créances et Comptes rattachés	68 958		68 958	13 341
- Donateurs et Organismes	65 845		65 845	11 580
- Autres créances	3 113		3 113	1 761
Valeurs mobilières de placement				
- Fonds obligataires y compris coupons courus				
- Autres valeurs mobilières de placement (actions, FCP)				
Disponibilités	4 479 765		4 479 765	3 746 193
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	4 479 765		4 479 765	3 746 193
Charges constatées d'avance	5 876		5 876	4 914
Total actif circulant	4 554 599		4 554 599	3 764 448
TOTAL ACTIF	5 458 053	7 047	5 451 006	3 767 038

	Total N	Total N+1 et suivantes	Total
Engagements donnés non affectés			
Engagements reçus non affectés		196 888	196 888
Engagements reçus affectés			

FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE

BILAN (en €)

PASSIF	2019		2018
	Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation du résultat
Fonds associatif			
Dotations pérenne non consommable			
Dotation statutaire FND			
Dotations complémentaires y compris Programme Entraide			
Apports des fondations abritées			
Dotation initiale			
Dotations complémentaires			
Dotations consommables			
Comptes de liaison	1 947 003	1 947 003	659
Réserves affectées			
Report à nouveau	230 515	161 051	152 599
Résultat de l'exercice		69 464	8 452
Fonds dédiés	1 989 366	1 989 366	2 248 512
- Fonds dédiés aux fondations abritées			
- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées	1 989 366	1 989 366	2 248 512
- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement			
- Fonds dédiés spécifiques du Programme Entraide			
Dettes & Assimilées	1 284 122	1 284 122	1 356 816
- Emprunts financiers divers			
- Dettes financières diverses			
- Fournisseurs et comptes rattachés	5 408	5 408	7 771
- Dettes fiscales et sociales			
- Projets bénéficiaires restant à solder	1 273 648	1 273 648	1 348 950
- Autres dettes	5 065	5 065	95
Produits constatés d'avance			
TOTAL PASSIF	5 451 006	5 451 006	3 767 038

FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE

Compte de résultat

	2019	2018	variation en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	702 447	174 525	302,49%
Dons manuels affectés	3 164 701	2 500 997	26,54%
Total des collectes	3 867 147	2 675 522	44,54%
Legs & donations			
Subventions d'exploitation			
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	725	710	2,11%
Loyers et récupérations des charges			
Reprise sur amortissements et provisions			
Quote-part s/ résultat de dotation consommable			
Total des produits d'exploitation	3 867 872	2 676 232	44,53%
Missions sociales			
Projets engagés	3 900 776	1 045 174	273,22%
Charges externes	55 018	80 788	-31,90%
dont charges externes missions sociales			
Charges de personnel	67 487	77 767	-13,22%
Charges de personnel Administratif			
Charges de personnel Missions Sociales	18 588		
Charges de personnel affectées en Appel Public à la Générosité	48 899	77 767	-37,12%
Charges communes aux fondations abritées	46 278	57 834	-19,98%
Dotation aux amortissements et provisions	540	1 260	-57,11%
Autres charges- Impôts			
Total des Charges d'exploitation	4 070 100	1 262 822	222,30%
Résultat d'exploitation	-202 228	1 413 410	-114,31%
Produits financiers	12 545	11 417	
Charges Financières			
Résultat financier	12 545	11 417	9,88%
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat avant variation des fonds dédiés	-189 682	1 424 827	-113,31%
Sous Total des Produits	3 880 418	2 687 649	
Sous Total des Charges	4 070 100	1 262 822	
<i>Report des fonds dédiés spécifiques année N-1</i>	<i>2 248 512</i>	<i>832 137</i>	
<i>Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)</i>	<i>-259 146</i>	<i>1 416 375</i>	
<i>Report des fonds dédiés spécifiques année N+1</i>	<i>1 989 366</i>	<i>2 248 512</i>	
Total des Produits	6 128 930	3 519 786	74,13%
Total des Charges	6 059 466	3 511 334	72,57%
Résultat de l'exercice	69 464	8 452	721,83%

CER 2019 de la Fondation Avenir du Patrimoine

Emplois	Emplois Compte de résultat	Affect. par emploi des ress. collectées auprès du public sur N	Ressources	Ressources Compte de résultat	Suivi des ress. collectées auprès du public et et utilisées sur N
1 Missions Sociales	3 919 364	3 919 364	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		161 051
1-1 Réalisées en France	3 919 364	3 919 364	1 - Ressources collectées auprès du public	3 880 418	3 880 418
- Actions réalisées directement	3 900 776	3 900 776	1-1 Dons et legs collectés	3 867 147	3 867 147
- versements à d'autres organismes agissant en France	18 588	18 588	- Dons manuels non affectés	702 447	702 447
- Accompagnement des projets			- Legs et autres libéralités non affectés	3 164 701	3 164 701
1-2 Réalisées à l'étranger			1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	13 270	13 270
- Actions réalisées directement			- Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public	725	725
- Versements à un organisme centrale ou d'autres organismes			- Produits financiers	12 545	12 545
2 Frais de recherches de fonds	104 458	104 458	2 - Autres fonds privés		
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	103 205	103 205	- Loyers et remboursement de charges		
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / total ressource collectées	2,66%		3 - Subventions & Autres concours publics		
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			4 - Autres Produits		
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			- Produits financiers		
2-4 Frais d'information et de communication	1 253	1 253	- Loyers		
3 Frais de fonctionnement	46 278	46 278			
- Frais de gestion	46 278	46 278			
- Frais de gestion immobilière					
- Charges financières					
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	4 070 100	4 070 100	I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	3 880 418	
II - Dotations aux provisions			II - Reprises des provisions		
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 023 353		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 282 499	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	69 464		IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		259 146
V - TOTAL GENERAL	5 162 917		V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
V - Parts des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public			VI - TOTAL GENERAL	5 162 917	4 139 564
VI - Neutralisation des dot. aux amort. des immo. financées à compter de la 1ère application du règlement par les ress. collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	4 070 100		VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		4 070 100
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		230 515
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolet		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL			TOTAL		



FONDATION
AVENIR DU PATRIMOINE
À PARIS Sous l'égide de la Fondation Notre Dame
reconnue d'utilité publique

ANNEXE
FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE
EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

2019

ANNEXE

1.	ACTIVITE DE LA FONDATION	3
1.1	OBJET DE LA FONDATION	3
1.2	FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2019	3
1.3	DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	3
2.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
2.1	CADRE LEGAL DE REFERENCE	4
2.2	PRINCIPE COMPTABLES APPLIQUES	4
2.2.1	<i>Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations</i>	<i>5</i>
2.2.2	<i>Fonds dédiés, résultat et report à nouveau</i>	<i>5</i>
2.2.3	<i>Traitement des legs et donations</i>	<i>6</i>
2.2.4	<i>Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées.....</i>	<i>6</i>
2.2.5	<i>Immobilisations corporelles et incorporelles.....</i>	<i>6</i>
2.3	ZOOM SPECIFIQUE SUR LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES (CER)	7
3.	COMPLEMENTES D'INFORMATION SUR LE BILAN	7
3.1	NOTES SUR L'ACTIF	7
3.1.1	<i>Immobilisations incorporelles & corporelles</i>	<i>7</i>
3.1.2	<i>Disponibilités</i>	<i>8</i>
3.1.3	<i>Créances.....</i>	<i>8</i>
3.1.4	<i>Créances clients et comptes rattachés.....</i>	<i>8</i>
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>8</i>
3.2	NOTES SUR LE PASSIF	9
3.2.1	<i>Fonds associatifs.....</i>	<i>9</i>
3.2.2	<i>Report à nouveau et Fonds dédiés spécifiques</i>	<i>9</i>
3.2.3	<i>Etats des échéances des dettes</i>	<i>11</i>
3.2.4	<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	<i>11</i>
3.2.5	<i>Charges à payer</i>	<i>11</i>
4.	AUTRES INFORMATIONS.....	12
4.1	LOCAUX	12
4.2	EFFECTIFS	12
4.3	CONTRIBUTION DES BENEVOLES.....	12
4.4	HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	12
4.5	CHARGES ADMINISTRATIVES COMMUNES	13
4.6	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	13
4.6.1	<i>Engagements reçus.....</i>	<i>13</i>
5.	PROJETS SOUTENUS	13

1. ACTIVITE DE LA FONDATION

1.1 Objet de la fondation

La FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE à Paris a pour objet d'apporter un soutien moral et financier aux projets de restauration et de réhabilitation des églises et /ou chapelles parisiennes affectées et classées ISMH ou présentant un intérêt local culturel reconnu. Elle fonctionne selon un mode opérationnel très spécifique avec des affectations par chantiers. A fin 2019, la fondation compte désormais 14 fonds à la clôture de l'exercice.

1.2 Faits significatifs de l'exercice 2019

La collecte 2019 de la FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE atteint les 3 867 K€ contre 2 675 K€ en 2018 soit une progression de 44 % liée principalement aux dons collectés par le Fonds Cathédrale de Paris avant l'incendie du 15 avril 2019 et pour partie par la création du Fonds Saint-Séverin.

Si à partir du 16 avril, la collecte pour la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris a été individualisée dans un Fonds dépendant directement de la FONDATION NOTRE DAME, les soutiens reçus antérieurement à l'incendie, via la collecte directe auprès des donateurs français ou à travers la fondation américaine Friends of Notre-Dame de Paris, ont permis d'apporter en juin 2019 3,6 millions d'euros dont 1,5 millions consacré à la restauration des statues de la flèche et 1,1 million aux premiers travaux de sécurisation de la cathédrale¹.

Par ailleurs, 635 K€ ont fait l'objet de conventionnement avec la Ville de Paris pour contribuer aux opérations de restauration. En fin d'exercice, c'est 1,27 million d'euros de projets qui a été engagé à la suite de la signature de conventions et près de 2 millions d'euros qui s'inscrivent en fonds dédiés selon les affectations souhaitées par les donateurs.

1.3 Durée et période de l'exercice comptable

Les Comptes de la FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.



¹ Les donateurs qui souhaitent connaître l'évolution de la collecte et des engagements de la Fondation Notre Dame post-incendie du 15 avril 2019 sont invités à consulter les comptes du Fonds Cathédrale.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE est une fondation sous égide de la FONDATION NOTRE DAME. Elle correspond à un établissement comptable de la FONDATION NOTRE DAME. Les principes, règles et méthodes comptables de la FONDATION NOTRE DAME lui sont appliqués.

2.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2019 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

2.2 Principe comptables appliqués

Les statuts de la FONDATION NOTRE DAME lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (sous-traitance : mise sous pli-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,

- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre également :

- la répartition des charges de frais généraux du secteur « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la FONDATION NOTRE DAME ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

2.2.1 Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

2.2.2 Fonds dédiés, résultat et report à nouveau

Le traitement comptable des fonds dédiés fait l'objet d'une présentation spécifique :

- **dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :**

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui est le cas de la FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la FONDATION NOTRE DAME :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (FONDATION NOTRE DAME).

L'utilisation ultérieure des ressources de la FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (FONDATION NOTRE DAME), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

2.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

Il n'y a pas de legs ou donation en cours pour la FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE à Paris au 31/12/2019.

2.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2019, comme en 2018, le Conseil d'Administration de la FONDATION NOTRE DAME a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe, du même taux que celui de 2018.

2.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels 1 an
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 ans

2.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2019. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.



3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

3.1 Notes sur l'Actif

3.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2019
Autres postes d'immobilisation incorporelles	3 468				3 468
Total 1 Incorporelles	3 468				3 468
Installations générales et agencements	2 878				2 878
Matériel de bureau et informatique, mobilier	901				901
Total 2 Corporelles	3 779				3 779
TOTAL	7 247				7 247

Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2019
Autres immobilisations incorporelles	3 468			3 468
Total 1	3 468	0		3 468
Installations générales et agencements	2 638	240		2 878
Matériel de bureau informatique, mobilier	401	300		701
Total 2	3 039	540		3 039
TOTAL	6 507	540		7 047

3.1.2 Disponibilités

	31/12/2019	31/12/2018
Compte sur livret et Compte(s) Courant(s)	4 479 765 €	3 746 193 €

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brèves échéances, les fonds sont systématiquement placés sur un compte sur livret. 28 % relèvent des projets soutenus restant à versés et 44 % des fonds dédiés spécifiques aux collectes.

3.1.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l'année n	65 845	65 845	
Débiteurs divers	3 113	3 113	
Charges constatées d'avance	5 876	5 876	
TOTAL	74 834	74 834	0

3.1.4 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Créances clients et comptes rattachés	65 845		65 845	11 580
Autres créances	3 113		3 113	1 761
TOTAL	68 958		68 958	13 341

L'essentiel des créances provient des dons restant à encaisser au 31 décembre et qui le sont courant janvier 2019.

3.1.5 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 5 876 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Charges d'exploitation	5 876	4 914

3.2 Notes sur le Passif

3.2.1 Fonds associatifs

La FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE à Paris, fondation de flux, ne dispose pas de fonds associatifs.

3.2.2 Report à nouveau et Fonds dédiés spécifiques

Report à nouveau :

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes édités spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

Report à nouveau au 01.01.2019	161 051
Résultat 2019	69 464
Report à nouveau au 31.12.2019	230 515 €

La FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

Fonds dédiés spécifiques :

Fonds dédiés spécifiques	2018	2019			
	Fonds dédiés spécifiques au 01/01/2019 (A)	Charges affectées du fonds 2019 (B)	Ressources affectées 2019 (C)	Montant total de la variation	Montant total du fonds au 31/12/2019 (D)
Fonds dédié Saint-Augustin	180 094	5 968	103 406	97 438	277 532
Fonds dédié la Madeleine	298 490	108 680	46 650	-62 030	236 460
Fonds dédié Saint-Merri	21 182	10 665	13 331	2 666	23 848
Fonds dédié St Pierre du Gros Caillou	10 753	62 353	51 600	-10 753	0
Fonds dédié St Eustache	253 698	7 444	61 105	53 661	307 359
Fonds dédié Notre-Dame d'Auteuil	167 097	2 648	66 190	63 542	230 640
Fonds dédié Cathédrale Notre-Dame de Paris avant incendie	1 278 121	3 299 601	2 089 885	-1 209 716	68 405
Fonds dédié Saint-Pierre de Chaillot		42 809	46 100	3 291	3 291
Fonds dédié Saint-Sulpice	20 734	682	9 560	8 878	29 611
Fonds dédié Saint-Paul Saint-Louis	14 343	27 461	33 500	6 039	20 382
Fonds dédié Saint-Séverin		270 219	1 002 170	731 951	731 951
Fonds dédié Notre Dame de Lorette		8 233	64 120	55 887	55 887
Fonds dédié Saint-Pierre de Montmartre	3 999				3 999
Total FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE à Paris	2 248 512	3 846 762	3 597 616	-259 146	1 989 366

Le tableau de suivi se comprend de la manière suivante :

Par exemple, pour le Fonds Cathédrale de Paris avant incendie :

- au 31 décembre 2018, il restait un peu plus d'1,278 million d'euros nets (Colonne A) à engager en faveur de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris en raison d'un engagement de 310 K€ (non versés mais déjà déduit du reste à engager) en faveur de la restauration d'un premier arc-boutant.
- La collecte de fonds jusqu'au 15 avril 2019 inclus s'est élevée à un peu plus de 2 millions d'euros (dont 1,713 millions provenant de Friends of Notre-Dame de Paris) auxquels se sont ajoutés 2,3 K€ de produits financiers (colonne C).

Après déduction de charges de collecte (9,6 K€), annulation (et donc reprise) des 310 K€ engagés pour l'arc-boutant, la Fondation a été en mesure de verser en juin 3,6 millions à l'Etat (1,5 million pour la restauration des statues et 1,1 million pour les premiers travaux de sécurisation), soit en net 3,299 millions de charges (colonne B = projets engagés nets + charges de collecte)

Il reste au 31/12/2019 68 K€ à engager pour la restauration de la Cathédrale sur les fonds collectés avant l'incendie (colonne D).

L'évolution des fonds dédiés 2019 provient par ailleurs essentiellement de la création du Fonds Saint-Séverin dont

3.2.3 Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 408	5 408		
Autres dettes	5 065	5 065		
Projets bénéficiaires restant à solder	1 273 648	1 273 648		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 284 122 €	1 284 122 €		

A l'inverse des fonds dédiés, les projets bénéficiaires restant à solder consistent en travaux qui ont fait l'objet d'une convention de mécénat spécifique.

3.2.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Fournisseurs France	5 408	7 771
Fournisseurs factures non parvenues		
Valeurs nettes comptables	5 408 €	7 771 €

3.2.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 408	7 771
Soutiens de projets engagés à verser	1 273 648	1 348 950
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	5 065	95
DETTES	1 284 122 €	1 356 816 €



4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Locaux

La FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE à Paris est domiciliée au 10, rue du Cloître Notre-Dame - 75004 Paris.

4.2 Effectifs

Les effectifs de la FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE à Paris sont les suivants :

	Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
Salariés	2018	3	1,09	1	0,13	4	1,22
	2019	4	1,10			4	1,10

La FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE repose essentiellement sur la présence d'une salariée Responsable du mécénat à temps plein. Une chargée de mission à 30 % de son temps a été recrutée à partir d'octobre 2019.

4.3 Contribution des bénévoles

La Fondation est administrée par un Comité exécutif de 7 membres. L'investissement des membres du Comité exécutif n'a pas été mesuré en 2019 tout comme celui des bénévoles œuvrant au sein de chacun des fonds de la FAPP. Seul le temps d'une bénévole directement rattachée au fonctionnement de l'ensemble des fonds pour la communication et le mécénat a été évalué :

	Année	Nombre	ETP
Bénévole	2018	0	0
	2019	1	0,4

4.4 Honoraires du Commissaire aux comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 82 488 € dont 30 K€ au titre du contrôle légal et 53 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour les comptes des fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

4.5 Charges administratives communes

Les charges administratives communes (974 200 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide de la FONDATION NOTRE DAME. Elles s'élèvent en 2019 pour la Fondation du FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE à 46 278 €.

4.6 Engagements hors bilan

4.6.1 Engagements reçus

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements reçus	196 888 €		196 888 €	

L'engagement reçu concerne, pour l'un des fonds, dans la nue-propriété d'un appartement.

5. PROJETS SOUTENUS

La FONDATION AVENIR DU PATRIMOINE à Paris a soutenu 9 projets au 31 décembre 2019.

Sur les 3,9 millions engagés en 2019, 574 K€ restaient à solder.

L'accompagnement et le suivi des projets consistent en temps passé par la responsable du mécénat dans l'identification et la mise en œuvre des conventions de mécénat signées avec la Ville de Paris ainsi que le suivi de la réalisation des chantiers. 20 projets restaient à solder au 31/12/2019.

	Projets nets engagés	
	Nombre	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	9	3 900 776
Projets en propre		
Accompagnement et suivi des projets		18 588
Total des missions sociales Fondation	9	3 919 364 €

